



Agence spatiale  
canadienne

Canadian Space  
Agency



# **Agence spatiale canadienne**

**2018-2019**

**Rapport financier trimestriel**

**Pour le trimestre terminé**

**le 30 juin 2018**

## Compte rendu de la gestion pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

### 1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2018-2019](#)<sup>1</sup>.

#### 1.1 Mandat et activités de programmes

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mission *de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique.*

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le [mandat](#) et les activités de programme de l'ASC dans le [Plan ministériel 2018-2019](#)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Les données financières présentées à titre de dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses (BPD) et le plan ministériel peuvent différer des autorisations disponibles présentées dans ce Rapport financier trimestriel (RFT). Les données du plan ministériel comprennent une estimation des rajustements au BPD pour l'année complète, tandis que le RFT présente uniquement les autorisations accordées à ce jour via le processus du budget des dépenses (c.-à-d. BPD et Budgets supplémentaires des dépenses).*

#### 1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations, joint à ce rapport, inclut les autorisations de dépenser de l'ASC accordées par le Parlement et utilisées par l'ASC, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses votés au 30 juin pour l'exercice 2018-2019 comparativement à 2017-2018. Ce RFT a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

L'ASC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses soit, une comptabilité d'exercice partielle.

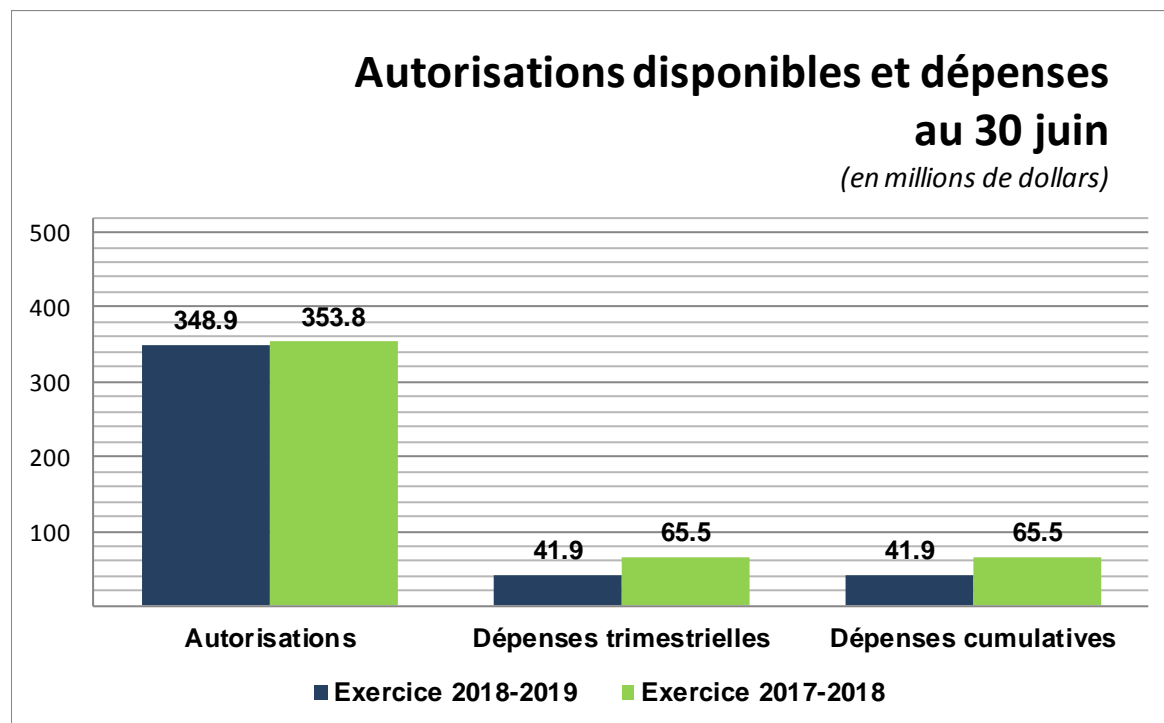
La comptabilité d'exercice partielle inclut les déboursés ainsi que certains courus pour les salaires et les indemnités salariales.

Ce RFT n'a pas fait l'objet d'un audit externe. Par contre, il a été examiné par les membres du Comité d'audit de l'ASC, qui sont satisfaits de la présentation et du contenu du rapport.

## 2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin 2018.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections 2.1 et 2.2 ainsi que dans les tableaux en annexe.



Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## 2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2018-2019 et 2017-2018

Les crédits totaux disponibles au 30 juin 2018 sont de 348,9 millions de dollars et représentent une diminution de 4,9 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

<b>Autorisations (en milliers de dollars)</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2017-2018</b>	<b>Variance</b>	<b>%</b>
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	170 770	161 269	9 501	6%
Crédit 5 - Dépenses en capital	112 229	122 420	(10 191)	(8%)
Crédit 10 - Subventions et contributions	56 411	60 966	(4 555)	(7%)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 463	9 155	308	3%
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	20	28	(8)	(30%)
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>348 893</b>	<b>353 838</b>	<b>(4 945)</b>	<b>(1%)</b>

L'augmentation de 9,5 millions de dollars du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 15,1 millions de dollars suite à l'obtention du financement additionnel pour la prolongation de la participation du Canada à la mission de la Station spatiale internationale (SSI) de 2021 à 2024.
- Une diminution de 2,0 millions de dollars résultant d'un transfert budgétaire provenant du crédit de fonctionnement au crédit de subventions et contributions pour le Programme de développement des technologies spatiales.
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

La diminution de 10,2 millions de dollars du crédit 5 – Dépenses en capital s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une diminution de 7,5 millions de dollars attribuable à la fin du financement additionnel obtenu pour les éléments du budget fédéral de 2016 concernant le renforcement de la sécurité du centre spatial John H. Chapman ainsi que l'achat et l'installation de matériel absorbant pour la chambre anéchoïque du Laboratoire David Florida (LDF).
- Une diminution de 4,4 millions de dollars par rapport à l'année précédente attribuable à la fin du financement additionnel obtenu pour maintenir l'intégrité de l'édifice et des équipements associés au Laboratoire David Florida (LDF) et pour qu'il soit conforme aux codes et aux normes en matière de bâtiment en vigueur.
- Une augmentation de 2,6 millions de dollars pour les activités reliées au projet de topographie des surfaces d'eau océaniques et continentales SWOT-C, liée à des besoins différents en flux de trésorerie du projet.

→ L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

La diminution de 4,6 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une diminution de 5,0 millions de dollars par rapport à l'année précédente selon le profil du financement additionnel obtenu dans le cadre du Budget 2015 pour le programme de contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne pour le programme de recherche de pointe sur les systèmes de télécommunications (ARTES).
- Une augmentation de 2,0 millions de dollars résultant d'un transfert budgétaire provenant du crédit de fonctionnement au crédit de subventions et contributions pour le Programme de développement des technologies spatiales.
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédit ne sont pas linéaires d'une année à l'autre résultant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

## 2.2 Changements importants dans les dépenses trimestrielles et cumulatives (crédits utilisés) entre les exercices 2018-2019 et 2017-2018

Les dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 sont de 41,9 millions de dollars et représentent une diminution trimestrielle et cumulative de 23,6 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

### Dépenses par crédit au 30 juin

Dépenses par Crédit (en milliers de dollars)	2018-2019		2017-2018		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	23 496	23 496	24 777	24 777	(1 281)	(1 281)
Crédit 5 - Dépenses en capital	2 692	2 692	30 497	30 497	(27 805)	(27 805)
Crédit 10 - Subventions et contributions	13 340	13 340	7 913	7 913	5 427	5 427
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 366	2 366	2 289	2 289	77	77
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6	6	12	12	(6)	( 6)
<b>Dépenses budgétaires totales par Crédit</b>	<b>41 900</b>	<b>41 900</b>	<b>65 488</b>	<b>65 488</b>	<b>(23 588)</b>	<b>(23 588)</b>

La diminution de 1,3 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une diminution de 3,8 millions de dollars attribuable à la variation du calendrier de paiements pour la réalisation d'activités liées à la station spatiale.
- Une augmentation de 1,8 millions de dollars résultant de variations dans le calendrier des déboursés dans le cadre des paiements en remplacement d'impôts (PERI).
- Une augmentation de 0,9 million de dollars des dépenses salariales résultant de la ratification de conventions collectives.

La diminution de 27,8 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives du crédit 5 – Dépenses en capital s'explique principalement par :

- Les variations dans le calendrier de paiements lié à la Mission Constellation Radarsat (MCR).

L'augmentation de 5,4 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives du crédit 10 – Subventions et contributions s'explique principalement par :

- Les variations dans le calendrier de paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE) ainsi que le Programme global des subventions et contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales.

### **Dépenses par article courant au 30 juin**

Dépenses par Article courant (en milliers de dollars)	2018-2019		2017-2018		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Personnel	18 882	18 882	17 972	17 972	910	910
Transports et communications	796	796	754	754	42	42
Information	561	561	515	515	46	46
Services professionnels et spéciaux	4 304	4 304	8 408	8 408	(4 104)	(4 104)
Location	285	285	369	369	(84)	(84)
Service de réparation et d'entretien	609	609	660	660	(51)	(51)
Services publics, fournitures et approvisionnements	604	604	303	303	301	301
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	-	-	-	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	554	554	28 559	28 559	(28 005)	(28 005)
Paiements de transfert	13 352	13 352	7 913	7 913	5 439	5 439
Autres subventions et paiements	1 953	1 953	35	35	1 918	1 918
<b>Dépenses budgétaires totales par Article courant</b>	<b>41 900</b>	<b>41 900</b>	<b>65 488</b>	<b>65 488</b>	<b>(23 588)</b>	<b>(23 588)</b>

Une augmentation de 0,9 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'article courant Personnel est principalement causée par :

- Une augmentation des dépenses salariales suite à la ratification des conventions collectives survenue au cours de l'exercice précédent.

La diminution de 4,1 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'article courant Services professionnels et spéciaux est principalement causée par :

→ Une variation dans le calendrier de paiements liés à la station spatiale.

La diminution de 28,0 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'article courant Acquisition de matériel et d'outillage est principalement causée par :

→ Les changements budgétaires et, par conséquent, les variations dans le calendrier de paiements liées à la MCR.

L'augmentation de 5,4 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'article courant Paiements de transfert est principalement causée par :

→ Les variations dans le calendrier de paiements à l'Agence spatiale européenne (ASE) ainsi que le Programme global des subventions et contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales.

L'augmentation de 1,9 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'article courant Autres subventions et paiements est principalement causée par :

→ Variation dans le calendrier des déboursés dans le cadre des paiements en remplacement d'impôts (PERI).

### **3. Risques et incertitudes**

Les dépenses cumulatives au 1<sup>er</sup> trimestre de 2018-2019 représentent 12% des autorisations alors que 25% de l'année financière s'est écoulé. Le niveau des dépenses est inférieur à celui de l'exercice financier 2017-18 (19%) et comparable à celui de l'exercice financier 2016-2017 (14%) et ne représente aucun enjeu à ce moment-ci. La situation des dépenses cumulatives se rétablira en fin d'année financière lors de l'enregistrement des courus selon la comptabilité d'exercice intégrale combiné avec le report des budgets à l'exercice suivant.

La nature spécifique du programme spatial canadien confronte l'ASC à des enjeux liés au développement de technologies avancées ainsi qu'à l'aspect international de certains projets. Pour le Canada, les activités spatiales doivent être réalisées en partenariat avec les autres puissances spatiales au moyen de technologies novatrices et abordables. La nature internationale et les défis techniques associés au développement et à la mise en œuvre de technologies innovantes, en collaboration avec de multiples partenaires, génèrent des risques dans la réalisation des projets et donc, des risques financiers associés à l'utilisation des fonds tels que le report des fonds et la hausse des coûts.

De l'Accord de coopération Canada / l'Agence spatiale européenne (ASE) émane également des risques tels que les montants payables qui varient en fonction des changements des statistiques sur le produit national brut (PNB), de la variation de la devise canadienne par rapport à l'euro (taux de change), de l'inflation et de l'application de la politique industrielle de l'ASE. Ces risques ont une incidence à la fois sur les coûts et le profil des flux de trésorerie.

Pour atténuer ces risques, l'ASC revoit régulièrement son portfolio de projets, ses plans d'activités, ses échéanciers et ses stratégies de gestion financière pour s'adapter aux

changements apportés aux programmes spatiaux de ses principaux partenaires (National Aeronautics and Space Administration (NASA), ASE et autres agences spatiales). De plus, l'ASC a mis en œuvre un nouveau cadre de gouvernance et de surveillance des investissements et des pratiques rigoureuses de gestion de projets sont en place. Ces initiatives permettent à l'ASC de faire le suivi et de rapporter sur les progrès de ses engagements, d'évaluer l'efficacité de ses travaux et d'harmoniser ses ressources avec les priorités.

De plus, l'ASC gère les risques financiers et les incertitudes liés au système Phénix en adoptant des stratégies d'atténuation des risques. Jusqu'à présent, l'ASC a pris un certain nombre de mesures afin d'aider à stabiliser le système de paie et de veiller à ce que les employés soient payés adéquatement et à temps. L'ASC est l'un des ministères dont les comptes n'ont pas encore été transférés au centre de paie et qui continue à offrir des services de rémunération. L'équipe de la rémunération, dont la composition varie pour répondre à la demande, vérifie de près les inexactitudes des paies et communique directement avec les employés pour fournir des éclaircissements et prendre rapidement des mesures afin de régler les problèmes au besoin. En outre, l'équipe participe activement à divers groupes de travail et forums dirigés par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et/ou Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Le personnel des Finances effectue aussi régulièrement le rapprochement des salaires pour vérifier et ajuster les écarts de dépenses.

#### **4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Un changement important en matière de personnel est survenu au cours du premier trimestre. Le 22 mai dernier, deux des hauts dirigeants ont interchangé de poste. Marie-Claude Guérard est devenue directrice générale des Sciences et technologies spatiales et Jean-Claude Piedboeuf, dirigeant principal des Finances de l'ASC.

#### **Approbation des cadres supérieurs**

Approuvé par,

La version originale a été signée par  
Sylvain Laporte, le 20 août 2018

---

Sylvain Laporte                      Date  
Président  
Longueuil, Québec

La version originale a été signée par  
Jean-Claude Piedboeuf, le 16 août 2018

---

Jean-Claude Piedboeuf, B. Ing., Ph.D.      Date  
Dirigeant principal des finances  
Longueuil, Québec



**AGENCE SPATIALE CANADIENNE**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2018**  
**État des autorisations (non audité)**

Annexe 1

(en milliers de dollars)

	<b>Exercice 2018-2019</b>			<b>Exercice 2017-2018</b>		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Crédit 1: Dépenses de fonctionnement	170 770	23 496	23 496	161 269	24 777	24 777
Crédit 5: Dépenses en capital	112 229	2 692	2 692	122 420	30 497	30 497
Crédit 10: Subventions et contributions	56 411	13 340	13 340	60 966	7 913	7 913
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 463	2 366	2 366	9 155	2 289	2 289
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	20	6	6	28	12	12
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>348 893</b>	<b>41 900</b>	<b>41 900</b>	<b>353 838</b>	<b>65 488</b>	<b>65 488</b>

(1) N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

**AGENCE SPATIALE CANADIENNE**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2018**

Annexe 2

**Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)**

(en milliers de dollars)

	<b>Exercice 2018-2019</b>			<b>Exercice 2017-2018</b>		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2018	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2017	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Personnel	71 722	18 882	18 882	67 470	17 972	17 972
Transports et communications	5 180	796	796	4 497	754	754
Information	3 199	561	561	3 044	515	515
Services professionnels et spéciaux	178 034	4 304	4 304	121 464	8 408	8 408
Location	1 841	285	285	2 950	369	369
Service de réparation et d'entretien	1 441	609	609	3 137	660	660
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 742	604	604	1 851	303	303
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	50	-	-	445	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	22 538	554	554	81 096	28 559	28 559
Paiements de transfert	56 411	13 352	13 352	60 966	7 913	7 913
Autres subventions et paiements	6 735	1 953	1 953	6 918	35	35
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>348 893</b>	<b>41 900</b>	<b>41 900</b>	<b>353 838</b>	<b>65 488</b>	<b>65 488</b>